Un Russe, du Havre, affirme que l'assassin du Président Doumer s'appelle Alexis Zolotareff

Paris, 14 mai. — M. Fougery, juge d'instruction, a entendu, cette après-midi, quatre témoins qu'il a successivement confrontés avec « Gorguloff », l'assassin du président de la République.

Le premier témoin, un Russe habitant le Havre, venu spécialement à Paris pour apporter des précisions sur l'identité de l'assasin, M. Jean Astokoff, 39 ans, demeurant au Havre, a été introduit le premier dans le Cabinet du magistrat.

Il a déclaré que le père de Paul Gorguloff avait été, en effet tué, à Labinskaia, par les Bolcheviks. Mais il a ajouté que Gorguloff lui-même qu'il avait fort bien connu, avait été lui aussi tué en 1918, dans l'insurrection.

— Paul Gorguloff a-t-il dit, a été tué à côté de Koglouskaia et moi-même, le 13 mars 1918, dans la soirée, j'ai reconnu son corps à la lueur d'une lampe électrique.

Mis en présence de « Gorguloff », il a maintenu ses déclarations:

— Celui qui est en face de moi, a-t-il dit, s'appelle Alexis Zolotareff. Il est né, en 1892, à Sieremenskaia. Moi je suis né à Vosniesenskaia. Ces deux villages sont voisins et nous avons fréquenté la même école. Nos parents habitaient d'ailleurs à cent *cinquante mètres les uns des autres.* Etant enfants, nous avons été blessés tous deux au bras, en portant une même barre de fer.

Mais Gorguloff a protesté expliquant qu'il ne portait aucune cicatrice au bras. Le juge d'instruction va faire vérifier le fait par le docteur Paul.

Enfin, M. Astakoff a affirmé, avec non moins de véhémence, qu'il avait rencontré Gorguloff, d'après lui Zolotareff, il y a six ans à Vichy. Je suis certain que c'était lui, maintenant que je le vois mieux dans ce cabinet.

De son côté, Gorguloff a protesté expliquant qu'à l'époque il continuait à Prague, ses études de médecin. Il a ajouté que son livret d'étudiant pouvait en faire foi:

— Cet homme, a-t-il dit d'ailleurs, est un agent provocateur ou un fou, à moins qu'il ne soit ivre.

M. Astakoff avait fait convoquer, à l'appui de ses déclarations deux Russes, le prince Keletech Soultan Guirey, qui commandait la division circasienne dans l'armée Denikine, et le colonel Elisseleff, ancien commandant d'un régiment dans la division du prince. Tous deux ont déclaré qu'ils ne connaissaient ni Gorguloff, ni Zolotareff.

Le colonel a cependant posé un certain nombre de questions à l'assassin, au sujet de ses états de service. Les réponses fournies par Gorguloff ont été dans l'ensemble satisfaisantes. Il a déclaré, notamment, qu'il avait été à l'école de médecins auxiliaires d'Ekaterinodar.

Il a fourni les noms de plusieurs de ses professeurs et de ses condisciples. Il a enfin donné l'identité des officiers sous lesquels il avait servi.

UN AUTRE TEMOIN DECLARE QU'IL A VU L'ASSASSIN CAUSANT AVEC UN COUPLE

Un quatrième témoin a été également entendu par le magistrat et confronté avec Gorguloff. Il s'agit de M. Frankel, antiquaire, avenue Friedland, à Paris. M. Frankel, le vendredi 6 mai, quelques instants avant le crime, a vu, vers 14 h., Gorguloff causer devant son magasin avec un homme et une jeune femme.

Gorguloff portait des lunettes noires et M. Frankel a cru avoir affaire à un aveugle. C'est seulement lorsque ses compagnons l'ont quitté qu'il a constaté que l'inconnu voyait parfaitement. Le jeune homme et la jeune femme ont pris la direction de la rue Berryer.

Quelques instants plus tard, Gorguloff les a suivis. M. Frankel, mis en présence de l'assassin l'a formellement reconnu, mais Gorguloff a nié, avec énergie, avoir passé dans l'avenue de Friedland, le vendredi dans l'après-midi.

L'INTERROGATOIRE DU MEURTRIER CONTINUE

M. Fougery a continué ensuite l'interrogatoire de l'assassin.

Il l'a questionné sur un point particulier de ses mémoires dans lequel il explique avoir eu l'intention de commettre un attentat contre le président Doumergue et le prince-héritier du Japon le 14 juillet 1930.

— C'est encore une fantaisie, a répondu Gorguloff. J'ai écrit ces mémoires dans la nuit du 5 au 6 mai et je voulais me faire condamner à mort.

D'autre part, le juge d'instruction a ouvert, en sa présence, les scellés provenant de Monaco. Il y a trouvé un carnet d'étudiant de l'Université de Moscou, daté de 1916.

D'après ce carnet, Gorguloff aurait continué ses études à Rostov-sur-Don, après l'occupation des Soviets. Gorguloff a expliqué que les Soviets avaient autorisé les étudiants blancs à continuer leurs études. Les scellés contenaient également un testament de l'assassin en faveur de sa femme « en cas de malheur ». Cette pièce est datée du 3 mai dernier, veille du départ de Gorguloff pour Paris.

Gorguloff qui s'est montré aujourd'hui beaucoup plus calme sera de nouveau interrogé, mardi.

La fête-concours des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais

A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, la municipalité lilloise, d'accord avec les groupements sportifs régionaux, a mis sur pied plusieurs manifestations sportives d'un intérêt exceptionnel. Ces fêtes sportives comprendront des épreuves de course à pied, cyclisme, de marche et de gymnastique. Les trois premières se dérouleront cet après-midi et auront pour théâtre le Boulevard des Ecoles. La dernière, une fête-concours de gymnastique, prendra seulement fin lundi et comprendra plusieurs réunions au cours desquelles se produiront les meilleures sociétés de gymnastique de la région. Elle est due à l'initiative de l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais, groupement qui possède actuellement un effectif de 175 sociétés et 25.000 gymnastes et pupilles.

Quatre-vingt-une sociétés prennent part à cette fête qui s'est ouverte hier après-midi à Lille sur les vastes terre-pleins de la place de la République.

Cette première réunion était uniquement réservée aux concours individuels au cours duquel les gymnastes avaient à effectuer plusieurs exercices imposés aux concours fédéraux: course à pied de 100 mètres, saut en longueur, en hauteur, à la perche et au cheval d'arçon, de travail aux barres parallèles et à la barre fixe et de mouvement aux agrès.

Cinq compétitions différentes avaient lieu simultanément:

1° Championnat du Nord et du Pas-de-Calais de gymnastique;

2° Le concours artistique de deuxième catégorie;

3° Le concours des vétérans;

4° Le concours de l'athlète complet;

5° Le concours athlétique de première et deuxième catégories.

Environ 200 athlètes participaient au concours qui était présidé par M. Cyrille Wachmar, président de l'A.R.G., qu'entouraient les membres du Comité d'organisation et du jury, parmi lesquels on remarquait MM. Paul Dubrulle, président de l'Union lilloise des sociétés de gymnastique; A. Viseur, commandant des pompiers de Lille; H. Autier, président de « La Lilloise »; Piesvaux, président du jury, etc...

Les épreuves furent toutes plus intéressantes les unes que les autres. Les 200 gymnastes qui y participaient furent applaudis maintes fois par le nombreux public massé autour de la place de la République.

Les concours les plus importants seront disputés aujourd'hui: en matinée, travail des sections dans les concours spéciaux (séries d'ensemble et de pyramides avec et sans engins, concours d'applications utiles et de pyramides). L'après-midi, exercices et mouvements d'ensemble de 2.000 gymnastes.

Les résultats de ces épreuves seront publiés ultérieurement.

La journée de dimanche

A 7 h., place de la République, suite du concours.

A 11 h. 10, place de la Gare, départ du cortège.

A 11 h. 30, réception à l'Hôtel de Ville.

A 12 h. 30, salle de la Foire, banquet.

A 15 h., cortège partant de la rue Jules-Guesde.

A 15 h. 30, fête gymnique, place de la République.

A 21 h. 30, place de la Nouvelle-Aventure, fête de nuit.

M. Alexandre Crespel est candidat à l'élection sénatoriale du 12 juin dans le Nord

On nous communique:

Le Comité départemental de l'Entente républicaine du Nord :

Considérant que l'Entente républicaine représente environ la moitié des délégués sénatoriaux antirévolutionnaires et qu'après avoir assuré l'élection à diverses reprises de candidats républicains de nuances diverses, elle n'a pas un seul élu dans la représentation sénatoriale du Nord ;

Considérant en outre, qu'après avoir reconnu les droits de l'arrondissement d'Hazebrouck lors de la dernière élection partielle, il y a lieu aujourd'hui et d'une manière irréductible de maintenir ceux de l'arrondissement de Lille, qui compte à lui seul près de la moitié de la population du département ;

Décide de présenter la candidature de M. Alexandre Crespel, ancien député, conseiller général, maire de La Bassée, vice-président du Comice agricole, laquelle satisfait à ces deux conditions.

M. Alexandre Crespel, présent à la réunion, a accepté de poser sa candidature anticartelliste sur le terrain républicain national.

Avant le Congrès eucharistique du lundi 16 mai, à Ascq

Samedi on pouvait déjà se rendre compte de l'aspect féerique que présentera lundi le centre de la commune. Et comme nous nous extasions, on nous dit:

— Cela n'est rien! Il faudra voir demain!

Les habitants d'Ascq sont fiers de ce que leur petite ville ait été choisie, après la défection d'une autre, pour siège de la grande manifestation eucharistique de l'arrondissement de Lille. Ils considèrent ce choix comme un honneur qui leur est accordé et aussi comme un hommage rendu à leurs sentiments profondément chrétiens. Peu de paroisses, en effet, ont fourni à l'Eglise, depuis la guerre, autant de prêtres, de religieux et religieuses et nulle part les sentiments religieux ne sont aussi vivaces. Les habitants d'Ascq s'en font gloire, s'en prévalant comme d'un riche héritage légué par les aïeux. C'est ainsi que M. Claeys, président du Comité Eucharistique et conseiller municipal, pouvait affirmer ces jours derniers:

— A Ascq, on ne craint pas d'afficher ce que l'on pense! Ce n'est pas ici que l'on met son drapeau dans sa poche!

Et cela est très vrai.

Tous les catholiques de l'arrondissement de Lille qui, demain, se rendront à Ascq, pourront s'en convaincre. Ils y verront ce que sait faire pour la glorification de son Dieu un peuple demeuré fidèle à la foi de ses pères et attaché aux principes d'où découlent le bonheur et la paix.

L'autel de la Paix

L'idée générale qui sert de thème aux prédications et à la procession du Congrès est: « L'avènement de la paix du Christ dans le règne du Christ ». Aussi les organisateurs ont-ils décidé d'édifier en dehors du monumental reposoir un autel dédié au Dieu de la Paix. Il sera érigé à gauche de l'entrée du parc de M. Claeys. Une éminence de terrain lui servira de base et un fond d'arbustes de cadre. Sur un socle de briques sera posée une statue du Sacré-Cœur des familles d'une hauteur de 1 m. 55. Cette statue aux bras étendus est prêtée par M. Flipo-Denouvillier, de Tourcoing. Sur le socle une couronne de roses avec au centre cette courte mais noble inscription: « 201e régiment d'infanterie ». C'était celui dans lequel S. Em. le cardinal Liénart a servi la

LE FANION DU CAPITAINE BATTET *commandant le 4e bataillon du 201e R.I.*

France au cours de la Grande Guerre, comme aumônier militaire.

La statue du Sacré-Cœur sera surmontée d'un dôme de 3 mètres de long, 2 mètres de haut et 1 m. 10 de large, celui-là même qui servit à l'inoubliable Congrès eucharistique national de Lille, l'an dernier.

Enfin, au sommet flottera fièrement le glorieux fanion du capitaine du 201e R.I., Georges Battet, dans les plis duquel fut brodée l'image du Sacré-Cœur, le divin donateur de la Paix, l'espoir et le salut de la France.

Le capitaine adjudant-major Battet, du 4e bataillon du 201e R.I., officier de la Légion d'honneur, cité huit fois à l'ordre de l'armée et proposé plusieurs fois, à vingt-trois ans, pour le grade de chef de bataillon, était le modèle des officiers de l'armée française. Brave, d'une bravoure étonnante qui portait sa marque en lui et qui forçait l'admiration, Georges Battet était aussi un chef et la réputation du chef avait vite grandi à côté de celle du brave: « C'était le plus estimé de tous les officiers du régiment, écrivait le maréchal Franchet d'Espérey, non seulement pour sa bravoure mais aussi pour ses qualités de chef. »

« Nous pleurons sa perte comme celle d'un chef ayant une valeur et un prestige personnel et qu'on ne peut remplacer. », reconnaissait à son tour un grand pratiquant d'héroïsme, l'abbé Liénart, l'aumônier du 201e

Le capitaine Battet était aussi un chrétien dans le sens le plus rigoureux du mot. Sa foi était entière, chaude et absolue, toujours identique à celle dont sa mère et son père avaient poinçonné son âme d'enfant. Il en vivait: elle l'accompagnait toujours dans la bataille.

En avril 1917, lors l'attaque de Maison-de-Champagne, un grand plaisir avait été fait au capitaine Battet. Il avait reçu d'une dame amie, un magnifique fanion tricolore avec l'emblème du Sacré-Cœur brodé au centre. Il s'empressa de remercier l'aimable donatrice.

« Remerciements pour le merveilleux fanion que je viens de recevoir. Il est magnifique. Je le présenterai demain au colonel et au général. Il n'attendra pas longtemps le baptême du feu. Nous avons grande confiance. Le cher fanion du Sacré-Cœur nous protégera et nous conduira certainement à la victoire. »

Quelques jours après, le 17 avril, l'héroïque capitaine Battet, tombait frappé d'une balle en pleine tête.

Voici ce qu'écrivit l'abbé Liénart, aujourd'hui Son Eminence le Cardinal Liénart: « Tout à coup le capitaine Battet tombe la tête fracassée par une balle et ses pensées intimes s'expriment comme sous l'effet d'une intense poussée intérieure que sa volonté jusque-là contenait: « Cœur sacré de Jésus j'ai confiance en vous ! » « Vive la France ! »

Le fanion, que les nombreux pèlerins contempleront avec piété demain lundi, au sommet de l'autel de la Paix, est celui-là même que l'héroïque capitaine Battet, un enfant de chez nous, puisque né à Lille, rue du Molinel, portait enroulé autour de son corps lorsqu'il tomba à la tête de son bataillon le 17 avril 1917.

***

Le groupe des vocations sacerdotales originaires de la paroisse d'Ascq

Comme nous le disions plus haut, peu de paroisses ont fourni à l'Eglise, depuis la guerre, autant de prêtres que celle d'Ascq.

Voici, d'ailleurs, le groupe imposant qui figurera demain dans la procession après la bannière du Cinquantenaire :

M. l'abbé Delebart, curé de la paroisse Sainte-Thérèse, à Wattrelos; le R. P. Paul Dumont, Jésuite; le R. P. Pierre Dumont, Jésuite; le R. P. André Droulers, Jésuite; le R. P. Henri Droulers, Jésuite; M. l'abbé Houzet, curé de Pierrepont (Somme); le R.P. Léon Droulers, Jésuite; le R.P. Jean Droulers, Bénédictin; M. l'abbé Maurice Droulers, curé d'Acq (Pas-de-Calais); M. l'abbé Thieffry, vicaire à Templeuve; M. l'abbé Pierre Carrière, professeur à l'Institution St-Louis, à Roubaix; M. l'abbé Jean Lamérand, vicaire à Alger; M. l'abbé Jean Leblanc, diacre au Séminaire d'Amiens; M. l'abbé Jean Trémeau, sous-diacre au Grand Séminaire de Lille; Louis Beirnaert, novice de la Compagnie de Jésus; Robert Bons, novice de la Compagnie des Dominicains, à Kain (Belgique).

***

Les cérémonies d'aujourd'hui

Aujourd'hui dimanche, communions générales. Prédications eucharistiques aux messes de 7 h. 30 et de 10 h. Vêpres solennelles à 15 h.

***

Les moyens de transport

Outre les services des chemins de fer dont nous avons publié les horaires, la Maison A. Tricoit et Cie, de Lannoy, organise pour demain lundi un service d'autobus avec l'horaire ci-dessous:

Départ de Lille-Gare. — Lille, 8 h. 50, 11 h. 10, 12 h. 05; Hellemmes (cim.), 9 h., 11 h. 20, 12 h. 15; Annappes (Vert-Gland), 9 h. 05, 11 h. 25, 12 h. 20; Annappes (Place), 9 h. 10, 11 h. 30, 12 h. 25; Ascq (débit tabac), 9 h. 12, 11 h. 32, 12 h. 27; Ascq (Place), 9 h. 15, 11 h. 35, 12 h. 30.

Départ d'Ascq. — Ascq (Place), 17 h.17, 20 h. 02, 21 h. 27; Ascq (débit tabac), 17 h. 20, 20 h. 05, 21 h. 30; Annappes (Place), 17 h. 22, 20 h. 07, 21 h. 32; Annappes (Vert-Gland), 17 h. 30, 20 h. 10, 21 h. 35; Hellemmes (cim.), 17 h. 35, 20 h. 15, 21 h. 40; Lille-Gare, 17 h. 45, 20 h. 25, 21.50.

En dehors des horaires ci-dessus les autocars feront constamment la navette entre Lille et Ascq.

LE SALON des Artistes français

Les exposants du Nord

II.

Salles 10 à 15. — Amusante « Place du Gouvernement à Alger », de Bascoulès et d'un autre orientaliste, Nivelt, intéressante étude de « Femmes sénégalaises devant un puits ». Une Anglaise, Mlle Joseph, a esquissé avec une matière riche une «Salle à manger», qui dénote une connaissance parfaite du métier.

Moutézin, candidat à la médaille d'honneur, expose un immense « Paysage » animé par un troupeau de vaches et un « Matin d'automne », petite toile, plus sincère et plus sensible et vibrante de lumière.

La « Procession » de Pierre-César Lagage est spirituelle et bien enlevée. La foule, très vivante, stylisée, laisse une impression de vérité. Un important paysage de Désiré Lucas, largement brossé, délicat de matière et bien composé, occupe le centre d'un panneau. Dans la même salle, une nature morte, « Le Héron », du Belge Van Loy, « Les Moulins », d'Esbach, et les « Vues de Douarnenez », d'Emile Simon, sont à citer.

Salles 16 à 20. — Les portraits d'Etcheverry obtiendront du succès près du grand public. Nous aurons plus de satisfaction à regarder l'« Effigie d'une vieille dame » par Marie Réol. Une excellente nature morte de Marie-Thérèse Laissus, un portrait de M. Laval par Grün, le paysage de neige de Charreton, la toile de De Winter et les deux intérieurs de musée de Mme Maire-Berton, sont à retenir.

Salles 21 à 25. — Bergès dont les natures mortes étaient toujours remarquées a peint cette fois deux « Chiffonniers pyrénéens » et il a exécuté son tableau en notes sombres, distinguées, avec une assurance et une sensibilité qui lui font honneur. Desrumaux manifeste son talent avec son « Jour de fête dans les Abruzzes» où la procession et le mouvement de foule sont bien rendus.

Feu Pelletier est représenté pour la dernière fois au Salon par deux de ses paysages émouvants de la « banlieue parisienne ». La technique de ce talentueux artiste se rapproche de celle du regretté maître roubaisien Louis-Charles Spriet et elle nous touche par sa sincérité.

« L'intérieur d'église » par Alexandre Leleu est consciencieusement étudié; le paysage qui l'accompagne est une notation subtile de la chute des feuilles en automne.

Salles 26 à 29. — Les « bords de la Seine », par Wuillaume, sont peints dans la formule vaporeuse chère à l'artiste. La petite toile de Picot le « Vieux Lille » est intéressante. En Bretagne, la « Veillée de la morte » est à voir longuement car Raveton a peint cet épisode avec émotion et il a su grouper de nombreux personnages en des attitudes vraies. Toute cette œuvre est dessinée et peinte avec une simplicité puissante qui en fait la valeur et la distinction.

Regardons de Villon un grand paysage, de Balande une Maternité dans un paysage décoratif, de Troncet le portrait du maréchal Franchet-d'Espéret, de Chauleur-Ozel un intérieur d'atelier où se tiennent deux femmes posément peintes et de Bouchor une poétique Maison de pêcheur breton.

Salles 30 à 33 : L'envoi de Lucien Jonas est d'une qualité nettement supérieure. C'est d'abord un admirable portrait de religieuse, où le costume pittoresque n'est qu'esquissé pour laisser tout l'intérêt à la tête. C'est ensuite une effigie du docteur Roux, directeur de l'Institut Pasteur, vibrante de vie, de naturel et de sensibilité et qui prouve les dons d'observations de l'artiste. C'est enfin, une lithographie, au dessin précis, aux noirs puissants qui accentuent le caractère du modèle « André Brunot, de la Comédie française ».

L'Italien Chérubini a peint un groupe de femmes regardant une jeune fille morte. Ce tableau, d'une conception originale, n'a rien de tragique. Tellier expose salle 31, une ravissante « tête d'enfant » avec en face un grand panneau « les mines de l'Escarpelle ». Le « béguinage » de Jamois, n'est pas dépourvu d'intérêt. La fresque de Leroux « les poilus de 1918 », dépeint des combattants très vivants.

Le « Portrait de ma mère » par Mme Lantoine-Neveu, est peint avec une distinction et une sobriété de couleurs qui en font une belle œuvre. L'arabesque est parfaite, souple. Cette magnifique toile s'imposait pour la médaille d'or qui vient d'être attribuée à l'artiste roubaisienne dans des conditions si flatteuses.

Les « baigneuses au bois », de Jules Hervé, semble une notation spontanée, la « récolte des pommes de terre », par Finez, est une étude bien observée, avec un ciel maussade très réussi.

Salles 33 à 42. — Nous arrivons dans les petites salles où peu de tableaux nous retarderont. Regardons de suite la dernière toile de Pierre Laurens, qui vient de mourir, c'est un délicat portrait de femme. Les nus de Tavernier sont toujours remarqués; ses « Baigneuses » forment une agréable composition, riche de couleurs et d'un métier habile. Le portrait de la duchesse de Guise par Cayron est un document sérieux, et le « Retour des champs » de Maillaud, un agréable paysage.

Nous regrettons de n'avoir pas trouvé parmi les 4.500 œuvres exposées, certains tableaux de nos concitoyens qu'il nous aurait été agréable de signaler.

La sculpture, placée au rez-de-chaussée, comporte de très nombreux envois, mais les morceaux sont moins importants que l'an dernier. Une magnifique statue en bronze, de Sicard, préside l'ensemble.

Terroir expose trois statues qui formeront la partie sculpturale d'un monument pour la ville de Valenciennes ; Descatoires, le buste en marbre du président de la République: Weerts, une intéressante étude en plâtre ; Mme Oury-Desruelles, une Vierge à l'enfant ; Félix Desruelles, un haut-relief, « Pastorale », et Vilquin, un masque de terre cuite, « Jeune homme ».

Henri NOYON.

(Voir le « Journal de Roubaix » du 14 mai 1932).

La visite des anciens combattants anglais à Lille

Samedi après-midi, un groupe d'anciens combattants anglais ayant appartenu à la 41e division et qui prirent part avec cette glorieuse formation aux principales batailles qui se déroulèrent sur la Somme et sur l'Yser, est passé à Lille pour se rendre à Flers (Somme), où a lieu aujourd'hui l'inauguration d'un mémorial élevé en souvenir des officiers et soldats tombés au champ d'honneur.

Cette délégation comprenant environ 200 anciens combattants, était dirigée par le brigadier général F. Lushington.

A 17 h. 30, une réception a été organisée à l'Hôtel de Ville en l'honneur des pèlerins britanniques. Dans une des salles du premier étage, M. Coolen, adjoint, adressa au nom de la cité lilloise, ses souhaits de cordiale bienvenue aux personnalités anglaises, et les remercia *d'avoir voulu associer les morts lillois au* souvenir de leurs héros disparus.

Successivement, M. Ramshaw, R. Wimbledon et le brigadier Lushington exprimèrent en français les sentiments amicaux des anciens combattants de la 41e division, pour les habitants de Lille.

Après les vins d'honneur, les visiteurs, précédés des drapeaux des anciens du 43e régiment d'infanterie, des anciens combattants anglais, belges et italiens, ainsi que du fanion de la 41e division, se rendirent en cortège au monument aux morts, place Rihour, au pied duquel de magnifiques couronnes furent déposées.

AU FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Voici les secours distribués pour la semaine du 9 au 14 mai aux sans-travail roubaisiens: Familles bénéficiaires, 3.915; chômeurs à 7 fr., 3.276; chômeurs à 4 fr., 804; conjoints à 4 fr., 785; ascendants à 4 fr., 74; mineurs à 3 fr. 50, 1.719. Soit un total de 6.658 personnes pour une somme globale de 212.826 fr.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions exceptionnelles allouées par la ville aux caisses syndicales de chômage qui, pour la semaine du 2 au 7 mai, se sont élevées à 10.[illegible] fr. 30.

UNE DELICATE AFFAIRE

Nous avons tenu nos lecteurs au courant — et d'une façon exacte — de l'affaire dans laquelle est impliqué un ecclésiastique de notre ville.

Ajoutons, pour couper court à des bruits malveillants, que celui qui est ainsi mis en cause a toujours nié les faits qu'on lui impute. L'instruction continue. M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, a reçu près de deux cents commissions rogatoires.

Précisons aussi que, jusqu'à présent, il ne peut être question d'un renvoi en Cour d'assises, d'abord parce que l'instruction est loin d'être close, et ensuite parce que ce soin appartient à la Chambre des mises en accusation qui n'a pas encore été appelée à se prononcer.

Nos concerts de carillon

Voici le programme de carillon qui sera [illegible] aujourd'hui dimanche, de 11 h. 30 à [illegible] par M. Ernst, le distingué carillonneur de Saint-Martin: 1. Veni Sancte Spiritus; 2. Venez Esprit-Saint (la Tombelle); 3. Menuets de Mozart; 4. Chants napolitains; 5. Airs de Manon (Massenet); 6. Allez, Roubaix! (Diérickx).

A la Chorale mixte du Nouveau-Roubaix

La Chorale Mixte du Nouveau-Roubaix s'est réunie en assemblée générale, au Café Prudent, 107, boulevard de Fourmies, et a nommé son Conseil d'administration comme suit : Président d'honneur, M. A. Delaoutre; président actif, M. Ch. Stadler; vice-présidents, M. Th. Vanackère, G. Delager; secrétaire, M. L. Devinck; trésorier, M. O. Vanschoorisse; directeur, M. J. Ladam (OA..); chef de danse de la section enfantine, M. A. Parent; commissaires, MM. Tettelin, R. Vanrecken, J. Houzet, E. Devinck; commissaires des comptes, MM. V. Vanenooghe, J. Corteille.

Tous ont été nommés à l'unanimité des voix. Le Président, dans son discours de remerciement, fit appel à l'ordre et à la discipline; il se dit heureux de pouvoir en tout temps, et en tous lieux, représenter la chorale où l'harmonie des idées fraternelles est parfaite.

A l'Association des Anciennes Elèves du Collège des jeunes filles

La réunion mensuelle aura lieu le samedi 21 mai, à 16 h. 15, dans la salle des fêtes du Collège, 8, boulevard de Douai. Mlle L. Champier a bien voulu prêter son concours pour l'œuvre des conférences qu'a fondée cette Association et a pris pour sujet : « La statuaire française à travers les grandes périodes de l'histoire». La réputation artistique de Mlle Champier n'est plus à faire ; sa vie très active prouve à quel point son œuvre est estimée, et combien elle-même compte de sympathies.

Pour donner satisfaction à une certain nombre de demandes, l'Association, qui s'honore de compter Mlle Champier parmi ses membres, tient à la disposition des personnes qui en désirent un certain nombre d'invitations. En outre, toutes les anciennes élèves sont cordialement invitées à assister à cette conférence. Adresser les demandes à Mlle Delahousse, 96, rue du Collège.

Une kermesse flamande à l'Œuvre des colonies de vacances de la Fédération des Amicales

A l'occasion de la fête civique de la Jeunesse organisée par la Fédération des Amicales de Roubaix, le 19 juin, une kermesse flamande sera donnée au siège de la Fédération, 42, rue d'Alsace, au profit des

Voici le programme de cette journée:

Le matin, défilé des sections fédérales et des Amicales de Roubaix. Réception à l'Hôtel de Ville.

L'après-midi, au siège, 42, rue d'Alsace, grande kermesse flamande: manèges, cinéma, cabaret montmartrois, taverne normande, café-concert, comptoirs, buvettes, loterie, jeu de massacre, pêche miraculeuse, confiserie et gaufres, friture.

A 15 h.: Concert musical avec le concours de la Clique Scolaire de Roubaix et la Symphonie de l'Amicale Delezenne.

A la même heure: Grand bal de gala.

On peut se procurer, dès à présent, des cartes d'entrée dans toutes les écoles de Roubaix, aux sièges des Amicales et à la Fédération, 42, rue d'Alsace. Nous attirons l'attention des porteurs de cartes sur le changement de date: celle-ci avait d'abord été fixée au 12 juin et a dû être reportée au 19.

Nous donnerons ultérieurement des indications plus précises sur le programme de chacune des attractions.

A l'Association régionale de comptables

La prochaine conférence aura lieu le dimanche 22 mai, à 10 h., dans la salle des ventes de la Chambre de commerce.

Le sympathique conférencier, Me Gœthals, avocat, entretiendra son auditoire des « Contrats de représentation, des droits et devoirs des représentants et de leurs mandants ».

Vol d'une motocyclette

M. Monnié, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête au sujet d'un vol d'une motocyclette commis au préjudice de M. Adrien Loof, 32 ans, mécanicien, demeurant rue de l'Epeule 145. La moto a été volée face au numéro 159 de la rue de l'Epeule où elle avait été laissée. Le service de la Sûreté a été chargé de découvrir l'auteur du vol.

Roubaix

Aujourd'hui, dimanche 15 mai :

Aujourd'hui, Pentecôte; demain, saint Honoré.

Soleil : Lever, 5 h. 11; coucher, 20 h. 28.

Lune : Premier quartier du 13.

Bulletin météorologique pour la journée du 15 mai (Région Nord) : Ciel très nuageux ou couvert; quelques pluies intermittentes ou orages; vent variable, Secteur Est dominant; température nocturne en faible baisse; maximum de température sans changement sur la veille.

Pharmaciens de garde : MM. Deleporte, 116, rue du Moulin; Nolant, 92, rue de Tourcoing.

Œuvre de Saint-François-Régis, 42, rue Richard-Lenoir : de 10 à 12 h.

Bibliothèque pour tous, 17 bis, rue du Vieil-Abreuvoir : de 10 h. 30 à 12 h.

Caisse Ouvrière de Ste-Elisabeth, 57, rue de Rocroi : de 11 h. 30 à 12 h. 30.

Secrétariat Populaire Ste-Elisabeth, 57, rue de Rocroi : de 10 à 12 h.

Musée Weerts (Hôtel de Ville) : de 10 à 12 heures.

Musée de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles : de 10 à 13 h.

Exposition artisanale, rue des Champs : de 9 à 19 h.

Fête de Jeanne d'Arc : Messe à 12 h. à St-Martin.

Congrès de la Fédération des Sociétés de Musique : à 9 h. 30, séance du Congrès à l'Hippodrome; à 12 h. 30, remise du fanion fédéral à la « Grande-Harmonie »; à 15 h., cortège suivi du festival; à 20 h., place du Fontenoy, fête de nuit; à 21 h., place de la Fraternité, fête aérostatique de nuit; à 21 h. 30 Grand'Place, bal.

AUJOURD'HUI, S'OUVRE L'EXPOSITION DU GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX-LANNOY ET LEURS CANTONS

C'est aujourd'hui, à 9 h. que s'ouvre dans la coquette salle de la Maison des Artisans, rue des Champs, l'exposition du Groupement artisanal de Roubaix-Lannoy et leurs cantons.

Aussi remarquable par la diversité des œuvres représentées que par la qualité des artisans qui se sont employés à donner au public la primeur de leur patient effort, cette exposition ne peut manquer d'attirer rue des Champs la foule des visiteurs curieux de mesurer les progrès des artisans et leurs admirables réalisations dans tous les domaines.

Les artisans ont pensé, avec juste raison, que leur exposition vient en son temps pour prouver, au moment où tout le monde se plaint de la crise, le plus louable effort afin d'en atténuer les effets.

Cette exposition se poursuivra pendant quelques semaines et nous aurons prochainement l'occasion de revenir sur ses mérites.

Halle Flipo. Beurre 17,50. Chocolat 8.00. 28391

DEMAIN LUNDI SE DÉROULERA LA BRADERIE DU JEAN-GHISLAIN

C'est demain lundi que la traditionnelle et si populaire braderie du Jean-Ghislain déroulera de chaque côté de la rue de l'Ommelet sa multitude d'échoppes et d'« hayants » surchargés de superbes occasions.

Pour peu que le temps se mette de la partie, on peut prévoir une grosse affluence, d'autant plus que cette année la braderie s'agrémentera de toute une série de jeux organisés dans les cafés. Il y en aura pour tous les goûts et non seulement les visiteurs pourront se distraire, comme il est d'usage, mais encore, pour peu qu'ils en prennent le temps, ils ne manqueront pas de dénicher ici ou là tel objet qui précisément leur manquait, ou telle occasion vendue à un prix défiant toute concurrence.

Nous apprenons en effet que, pour la circonstance, les commerçants ont consenti des rabais énormes.

Que chacun aille donc faire son petit tour au Jean-Ghislain. Il y aura de la joie, du plaisir, de bonnes affaires à traiter, en un mot tout ce qui caractérise une vraie braderie.

AU BROUTTEUX, Raoul Wattez, prop. T. 46.12. 34, place Liberté. Dimanches, fêtes, **Concert.** Bières luxe Vézelise, Savezia. 28719d

LE GALA ANNUEL DU SYNDICAT D'INITIATIVE « LES AMIS DE ROUBAIX »

A notre époque enfiévrée, harcelant sans trêve nos esprits de préoccupations multiples, auxquelles nul ne saurait échapper, il convient de rechercher d'aimables dérivatifs, sources précieuses d'optimisme et d'énergies nouvelles.

Pour leur part, « Les Amis de Roubaix » ont voulu contribuer à créer un tel état d'esprit, en offrant cette année à leurs membres, un spectacle qui présentera un intérêt exceptionnel et dans une note générale, *bien du terroir.*

Cette manifestation artistique est fixée au samedi 28 mai. Elle aura lieu à 20 h., dans la salle Pierre-Destombes, au Conservatoire national de musique, rue de Soubise. Elle comportera deux parties: Au cours de la première se feront entendre, en un concert sensationnel, les artistes roubaisiens les plus appréciés.

La seconde partie comprendra une revue au caractère purement local, aussi humoristique qu'amusante et dont les répétitions, très réussies, laissent présager un succès énorme. Il suffira d'en indiquer les distingué auteurs, nos concitoyens Yves Brochen, Bodart-Timal et Robert Vandecrux, pour en être assuré.

A bref délai, nous publierons le programme détaillé de cette véritable solennité artistique.

LE CERCLE ORPHÉONIQUE «Les XL» A SAINT-QUENTIN

Nous apprenons avec plaisir que notre réputé orphéon vient d'être l'objet d'une flatteuse invitation de la part du Comité organisateur de la Foire-Exposition de St-Quentin.

A l'occasion de la clôture de cette exposition, le dimanche 19 juin, « Les XL » ont été invités à donner dans le jardin des Champs-Elysées, un concert artistique avec le concours d'une des plus fortes harmonies belges.

Nul doute que nos vaillants choristes, qui retournent à Saint-Quentin pour la troisième fois depuis l'Armistice, ne fassent valoir une nouvelle fois leurs brillantes qualités.

NOS ARTISTES AU SALON

Nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen, M. Odilon-Lesur-Adrian, fils de M. Victor Henry Lesur, vient d'obtenir au Salon de la Société des Artistes français, une médaille d'argent pour ses œuvres exposées cette année, comprenant un paysage en Normandie et une nature morte: « La Desserte ».

Nous lui présentons nos vives félicitations.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 15 mai 1932 N° 4.

LA TUTELLE DE GEORGETTE

PAR

ARTHUR DOURLIAC

Cette complicité constante rendait le rôle de la mère aussi ingrat que pénible étant donné surtout sa profonde déférence pour la mère de son mari et sa reconnaissance pour les soins donnés à sa fillette, qui doublaient les droits de l'aïeule.

Aussi essayait-elle de la convaincre, de la ramener à des idées plus saines, par ses raisonnements affectueux, ses instantes prières, invoquant l'opinion du père disparu, pour qui cette question si grave de l'éducation était une préoccupation constante et qui lui avait tracé un large programme auquel son désir était de se conformer.

— Laissez donc! les hommes n'y entendent rien, déclarait la douairière d'un ton délibéré. A l'âge de Georgette, les rois sont encore aux mains des femmes. D'ailleurs, mon enfant, loin de combattre votre autorité, je l'appuie, au contraire, de toute mon influence.

C'était vrai... si l'on veut! [illegible]

Sans doute, elle ne prêchait pas ouvertement la désobéissance, mais lorsque la petite était en défaut, elle l'excusait toujours par quelque anecdote, tirée de ses souvenirs personnels et prouvant clair comme le jour que ces natures indisciplinées sont infiniment supérieures aux natures dociles.

Sans doute, elle ne désapprouvait pas tout haut la sévérité de sa belle-fille, mais ses soupirs expressifs, son air navré étaient un blâme indirect, trop bien compris de la fine mouche. Sans doute, elle ne lui donnait pas absolument raison, mais elle écoutait ses doléances, séchait ses larmes et se bornait, en guise de réprimande, à quelque recommandation de ce genre:

— Je t'en prie, ma petite fille, sois gentille avec ta maman « pour me faire plaisir ».

Puis les dissimulations, les cachotteries, les mensonges qui faussent l'esprit de l'enfant, ébranlent sa confiance, troublent son jugement, sa conscience et glissent dans ses yeux et son âme, ce premier germe de doute *dissolvant du respect et de l'amour* filial.

Georgette n'était pas méchante, mais seulement égoïste, comme tous les enfants gâtés, rapportant tout à leur petite personne. Ses préférences allaient, naturellement, à qui flattait ses défauts et non à qui s'efforçait de les corriger.

« Qui aime bien châtie bien » dit un proverbe plus vrai que bien des proverbes, mais ce n'est certainement pas une grand'mère qui l'a inventé.

Malgré sa jeunesse, la fillette démêlait très bien ces divergences, sous l'accord apparent, et les critiques dissimulées sous de vagues réticences; aussi ne se faisait-elle pas faute de provoquer des scènes pénibles, mais dont elle profitait naturellement; madame d'Harnetal cédant trop souvent, par esprit de conciliation, sur des points que sa raison désapprouvait.

— Vous avez tort, madame Georges, lui disait parfois le parrain de Georgette avec sa franchise un peu rude: il fallait couper le câble dès votre retour: plus vous attendrez, plus ce sera difficile.

— Ç'eut été trop cruel, mon ami, on ne brise pas en un jour un lien de cinq années.

— Plus tard, ce sera peut-être trop tard.

— Georgette est si petite.

— Raison de plus! les impressions d'enfance sont les plus vivaces. Je craindrais moins de voir passer mon fils en d'autres mains aujourd'hui que *lorsqu'il était encore en robe.*

— Il y a déjà progrès cependant.

— En apparence. Georgette apprend la dissimulation; est-ce un bien? Jadis elle refusait de m'embrasser sous prétexte que ma barbe piquait et, en guise de réprimande, votre belle-mère m'invitait à me faire raser! Aujourd'hui, grâce à vous, elle me tend sa joue avec docilité ...et me fait la grimace derrière mon dos, à l'amusement de sa grand'mère!

— Que voulez-vous, mon ami, elle ne voit que par les yeux de sa petite-fille.

— Ce sont les lunettes de son âge et elles n'en sont pas meilleures. Croyez-moi, madame Georges, l'intérêt des enfants doit passer avant toute autre considération et, bien que veuf, seul, et plus empêché que vous pour élever mon petit Marcel, je n'aurais supporté près de lui ni parent, ni nourrice pouvant entraver ma direction.

— Cependant les grand-parents ont aussi quelques droits, mon bon Nanteuil?

— Oui, mais ils ne doivent pas primer ceux des parents... sauf indignes, et ce n'est pas le cas.

— Vous êtes rigoureux! on voit bien que vous n'avez pas eu de grand'mère! Moi, j'ai à peine connu la mienne, bonne maman Salmon, qui demeurait dans son village et s'est éteinte quand j'atteignais l'âge de raison, mais je me rappelle, avec attendrissement, sa chère vieille figure ridée sous son bonnet de veuve et le regard humide dont elle nous enveloppait, mon père et moi, lorsque nous allions lui faire visite.

Elle me gâtait aussi à sa manière, faisant cuire à mon intention de bonnes galettes lorraines qu'elle m'apportait toutes chaudes, dans mon lit, en me chantant sans se lasser de naïves complaintes du pays sur la bergère de Domrémy:

« Que, les Anglais avait bouté
Hors de France avec sa houlette. »

Et comme j'aimais beaucoup danser, elle me faisait vis-à-vis, tenant sa robe à deux mains, à l'ancienne mode. Pourtant, elle ne me passait pas mes caprices et, avec elle, « il fallait filer doux! » selon son énergique expression. Je devais obéir au doigt et à l'œil et mon père lui-même se sentait toujours petit garçon devant elle, malgré la déférence qu'elle lui témoignait.

— Evidemment, il n'y a pas de règles sans exception: tout dépend des circonstances et des caractères. Certaines influences sont salutaires, d'autres néfastes. Mais, en principe, l'autorité des grands parents doit doubler celle des parents et ne doit jamais la combattre, ni empiéter sur leurs prérogatives, aujourd'hui surtout où les traditions familiales s'émiettent, où les générations se succèdent sans se ressembler, où la solution de continuité est rompue.

Autrefois, selon sa caste, chaque famille avait un patrimoine commun, théories générales, idées directrices, règles de conduite, préjugés même *admis et indiscutés que l'on se repassait* de main en main. Alors, le fils était le reflet du père qui exerçait une sorte de sacerdoce domestique, jugeait en dernier ressort et se montrait généralement le plus sévère.

Est-ce le cas, à l'heure actuelle et, pour ne regarder que chez vous, est-il rien de commun entre les principes de Madame d'Harnetal et les vôtres? Elle ne voit dans la vie que le plaisir; ce n'est pas sa faute, si vous voulez; elle appartient au monde qui s'amuse; vous, au monde qui travaille, mais ce n'en est pas moins déplorable pour Georgette.

— Vous avez raison, mon ami? mais je ne suis qu'une femme, sans force contre les larmes de ceux que j'aime et faire pleurer la mère de mon mari...

— Vous êtes « la mère »; ce titre vous impose de plus grands devoirs.

Entre deux devoirs contraires, le choix est parfois difficile! Les uns suivent celui qui leur coûte le moins; les autres celui qui leur coûte le plus... et personne n'est sûr de ne pas se tromper!

Le parrain

Auguste Nanteuil, professeur de zoologie à l'Ecole de Pharmacie, était une de ces natures viriles, trempées comme une épée de combat, sur lesquelles souffrances, misères, déboires glissent sans les ébrécher.

Orphelin, sans parents, sans amis, sans protecteur, il était arrivé tout seul, à la force du poignet, grâce à une intelligence d'élite, un labeur acharné, une volonté de fer.

Garçon de laboratoire dans une officine du Quartier Latin, tout en balayant, époussetant, rinçant des bouteilles, pilant des amandes, il était parvenu à compléter ses études, ébauchées à l'Ecole primaire et même à passer son baccalauréat, quand son patron, émerveillé de ses aptitudes, lui proposa la place de second élève, lui permettant de suivre les cours, en faisant son stage et de préparer l'Internat des Hôpitaux, où il fut admis dans un bon rang.

Avec son modeste traitement, quelques remplacements par ci par là, il réussit à se suffire, à payer ses inscriptions, passa brillamment ses examens, décrocha la médaille d'or et profita des années supplémentaires qu'elle lui donnait pour préparer sa licence, puis son doctorat ès-sciences naturelles, vers lesquelles l'attirait la précision de son esprit.

Ce fut alors qu'il connut le professeur d'Harnetal.

Placés par leur naissance aux deux extrémités de l'échelle sociale, mais rapprochés par la même foi ardente en la Science, qui leur avait fait vaincre toutes les résistances, renverser tous les obstacles, ces deux hommes étaient faits pour se comprendre, s'estimer, s'aimer.

Frères d'élection, par ce lien intellectuel qui vaut quelquefois les liens du sang, leur affection profonde était basée sur le respect de leurs caractères réciproques et la certitude de pouvoir compter l'un sur l'autre, en toute occasion.

Le mariage ne les avait pas désunis, comme il advient quelquefois, et Madame d'Harnetal était la marraine de Marcel, comme Nanteuil était le parrain de Georgette, malgré la légère grimace de la douairière, peu flattée d'un compère ne figurant pas à l'Armorial.

(A suivre).